

DURÉE

1 JOURNÉE :
6 HEURES DE PRÉPARATION
1 HEURE D'EXAMEN

PRÉ-REQUIS

Se présenter à l'examen muni d'un justificatif d'identité en cours de validité

INTERVENANT

FORMATEUR AIPR

LIEU

Dans votre entreprise (couverture orange 3G+ ou 4G obligatoire)

PUBLIC

- 8 personnes maximum :
Exécutants chargés d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et de DICT et/ou de conduire des engins de chantier, des grues, des chariots automoteurs, des nacelles...
- Pour les PMR  nous consulter

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Formation interactive basée sur un apport théorique
- Tablettes tactiles pour examen
- Accès wifi autonome

FORMATION PRÉPARATION À L'EXAMEN AIPR + EXAMEN ENCADRANT

OBJECTIFS

- Appliquer les consignes de sécurité inhérentes aux travaux à proximité des réseaux
- Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont
- Veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

CERTIFICATION

- Attestation de formation (de réussite ou d'échec) remise à chaque stagiaire
- Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

- Attestation valable 5 ans

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de rappel des acquis remis à chaque stagiaire

PROGRAMME

- Partie théorique (6 heures)
 - L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :
 - La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères
 - La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Evaluation
 - Définitions et glossaire
 - Les différents acteurs de la réforme DT – DICT
 - Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
 - Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Evaluation
 - L'exécution des travaux
 - – Le marquage-piquetage – Evaluation
 - – Cas particulier des travaux urgents – « ATU » – Evaluation
 - – Application du « guide technique » – Evaluation
 - – La reconnaissance sur le terrain – Evaluation
 - – En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – Evaluation

- 2- Examen QCM (1 heure)
 - Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par CNFSE ou postes informatiques du client